

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

C R. DE LA REUNION DU BUREAU **TENUE LE SAMEDI 9 NOVEMBRE 2019** **MAISON « JEAN BOUVET »**

Référence à rappeler : N°20191109/59-CILLSOS/FPABJCB

Présents : Mmes : S. ARDOUIN, H. BERENGER, J. FEMENIA, ainsi que MM. : J-C. BARDELLI, A. BISCOS, A. BONNET, J. GATEL, J. MEDURI, F. POURCHIER

Excusés Mme J. PAOLI et MM. J. HUILLET, G. MATHIEU, P. ROUME, A. TELLE, H. VILLA

🚩 **09h30** : Le Président ouvre la séance.

Le CR de notre réunion du 12 octobre, tenue à la maison St Georges sera imprimé et diffusé après une petite correction.

1- AG de l'association OSCA : Le jeudi 7 novembre notre Président a assisté à l'AG de l'Office Seynois de la Culture et de l'Archéologie présidée par notre collègue Marc QUIVIGER. Cette réunion s'est tenue dans la salle de la maison du patrimoine, place Bouradet.

- L'association nous a aidé à retrouver les vestiges de la chapelle de St Joseph de Gavary supposés se trouver dans la propriété Ginoux, le long du chemin de Brémond. Un monticule de terre et quelques pierres taillées, semblent indiquer l'endroit où devait probablement se dresser cette chapelle, qui semble par ailleurs être mentionnée dans le cadastre Napoléonien.

- Un hommage a été rendu à la mémoire de Serge SAPPINO, disparu en début d'année. Il fut le fondateur de l'association « Les amis du patrimoine de Six-Fours et des environs » La municipalité de Six-Fours a baptisé une « calade » portant son nom.

- De même, un hommage a été rendu à Serge MALCOR, pour qui une plaque sera posée en sa mémoire dans la forêt de Janas, vers l'ancien sémaphore.

- D'autre part, la mer a découvert sur la plage de Mar-Vivo un canon dit « pierrier » qui est exposée dans la salle du musée du Fort Napoléon.

- De même, les meules à mastic des anciens établissements CONTENT ont été implantées sur le terre-plein du giratoire Bregailon en entrée de la ville. La passivation de la structure métallique aurait malgré tout été plus que nécessaire. Des travaux d'entretien seront réalisés.

- Des graffitis très anciens ont été découverts dans le massif du Cap Sicié. Leur emplacement est tenu secret par mesure de protection.

- Nous apprenons qu'un prolongement de la rue Calmette, au quartier Beaussier parallèle à la rue d'Alsace, sera bientôt entrepris. Une coulée verte ainsi qu'une voie exclusivement réservée au mode de déplacement doux sont également prévues.
- Une recherche est en cours pour retrouver l'origine des ossements anciens d'une dizaine de personnes découverts par le personnel des services publics, effectuant des travaux d'entretien le long de la route de la Rouve au quartier Mouissèques.

2- Arbre mort : Sur la route de Janas, un chêne implanté dans un espace vert public faisant face au centre commercial, est complètement sec d'où un fort risque de chute un jour de grand vent. Nous contacterons directement les services de la commune pour une intervention en urgence.

3- Informations importantes : La taxe pour la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (dite taxe inondation ou taxe GEMAPI) est une taxe facultative française perçue par les **intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes)** pour couvrir la charge de la prévention des **inondations**. La taxe inondation est due par les habitants dans le territoire où la taxe est décidée. Elle ne peut excéder 40 euros par habitant et par an. Sur le territoire de MTPM, cette taxe a été votée sans toutefois pouvoir dépasser 11 euros par habitant.

A la suite des fortes pluies que nous recevons depuis quelques jours, notre collègue Jean HUILLET, résidant le long du chemin de Fabre à Gavet, a eu sa propriété inondée d'une part par les torrents d'eau en provenance de la voie communale, mais également par la connexion au réseau d'assainissement qui a déversé dans sa propriété d'importantes quantités d'eaux usées. Ces eaux proviennent, pour la plupart, des branchements illégaux des gouttières que certains « citoyens » ont raccordés au réseau d'eaux usées. Des tests par « fumigation » ont été réalisés par les services de la ville qui ont mis en évidence un certain nombre de dysfonctionnements ; les propriétaires fautifs ont été mis en demeure de réaliser les travaux indispensables pour éliminer ces anomalies, mais, ont-ils vraiment réalisé les travaux nécessaires ?

De même, Jean MEDURI nous informe que le vallon du Loup, qui a été busé sous le chemin de la Croix de Palun, est à nouveau encombré de toutes sortes d'immondices, lesquels ont obturé ce busage provoquant des débordements sur la chaussée, et par la suite des pénétrations d'eaux usées dans les propriétés privées. Nous demandons un sérieux entretien de ces canalisations. En règle générale, les cours d'eau circulant dans les propriétés privées doivent impérativement être entretenus par les propriétaires riverains. Il semble que nous soyons loin du compte sur ce sujet !

4- Projet Coste Chaude : Une délégation de notre CIL s'est rendue à l'enquête Publique sur la modification N°4 du PLU et y a déposé un courrier à l'adresse du Commissaire Enquêteur rencontré ce jour-là.

5- Chemin de DANIEL : Un mur de soutènement, le long de ce chemin entre les N° 72 et 126, présente un gonflement important qui, vu l'âge de ce mur et les intempéries à répétition, ne demande qu'à s'écrouler sur la chaussée. Nous demanderons aux services de la commune de bien vouloir analyser les risques à venir. Dernière nouvelle : les services de la mairie se sont déplacés pour faire le point sur la situation.

6- Transports en commun : Suite à la demande du collectif des résidents du chemin d'Artaud à Pignet, représentés par M. LEBRIQUER, pour la mise en place de transports en commun le long de ce chemin, Mme REVERDITO lui a adressé un courrier, dont elle a mis notre CIL en copie, par lequel elle suggère à ce monsieur de se rapprocher de notre CIL. Notre Président a donc transmis à cette personne un courrier par lequel il met en cause l'énorme inertie de TPM qui, souvent sollicité par notre CIL, n'a jamais fait l'effort de répondre à nos demandes de création ou simplement d'amélioration des transports collectifs dans l'ouest de notre commune.

A la suite de ce courrier, notre Président a adressé un courrier à M. le Maire qui lui a répondu par une très très longue lettre qui est à la disposition de tous et de chacun.

Peut-être que l'implantation de bornes « Appel bus » pourrait répondre à la demande. Reste à savoir quelles seraient les fréquences de rotations de ces bus ?

7- Dérèglement climatique : Une réunion organisée par Gérard SCHUMACHER - Astrophysicien, Directeur de Recherches CNRS - s'est tenue à Toulon, mais malgré l'importance du sujet aucun de nos membres n'a pu s'y rendre. C'est regrettable.

8- Défaillance éclairage public : Solange ARDOUIN constate de trop fréquentes coupures sur les réseaux d'éclairage public. Ne pas hésiter à signaler ces problèmes à « allô La Seyne ».

9- Déclaration intempéries : Un article de presse nous rappelle l'importance de signaler aux services publics les dommages subits pendant les intempéries.

10- Accès aux plages du Jonquet : Nous n'avons pas de nouvelles sur le projet de mise en place d'une signalisation efficace devant interdire l'accès aux plages du Jonquet dont les multiples glissements de terrains ont rendu dangereux les lieux.

11- Battues de régulation : Une adhérente s'inquiète de ne pas voir aux abords de la forêt de Janas, des panneaux signalant la tenue d'une battue aux sangliers. Le Président confirme que la société de chasse installe bien les panneaux, mais que des individus mal intentionnés s'empressent de les retirer. En pratiquant cet acte d'incivisme ils concourent à la mise en danger d'autrui, et c'est pénalisable.

12- Incivisme : Trop de gouttières sont encore branchées sur le réseau d'assainissement, contribuant à grossir le volume d'eau qui bien souvent déborde sur les voies publiques par les regards de visite. Ou qui vont grossir les volumes d'eaux usées que doit traiter l'usine AMPHITRIA. Les précédentes grosses intempéries ont à nouveau mis en évidence les « retours » d'eau d'assainissement dans les raccordements des canalisations privées. Par contre afin d'éviter ce retour, il est recommandé d'équiper son installation d'un clapet anti-retour. Des contrôles par injection de fumées dans les tuyaux de raccordement des installations privées ont été réalisés depuis un certain temps et les propriétaires en défaut ont été « invités » à bien vouloir se mettre en conformité. Il n'est pas trop tard pour le faire !

13- Opération nettoyage en forêt de Janas : Au mois de septembre, les responsables des conseils de quartier ont demandé des volontaires pour nettoyer la forêt de Janas. Trop peu de nos concitoyens ont répondu favorablement. Nous n'étions qu'une petite dizaine !!!

14- Enfouissement de câbles électriques : Le Président du lotissement « Coste Chaude » a été contacté par l'entreprise ENEDIS qui envisage de poser un câble électrique en souterrain le long des voies de son lotissement. Ce projet semble assez curieux ! Qui sera bénéficiaire de cette installation ? Cette question mérite d'être soulevée et étudiée.

15- Invitations diverses :

- Le 01.11.19 : Cérémonies du « Souvenir Français » aux morts pour la France
- Le 02.11.19 : Inauguration du 20^{ème} salon du modélisme
- Le 11.11.19 : Cérémonies du 101^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918
- Le 02.11.19 : Inauguration du 18^{ème} festival de cinéma – Portraits de femmes « à nos combats »

16- Lu dans la presse :

- Le 11.10.19 : Demain, on fait ses courses en centre-ville
- Le 13.10.19 : Ces aménagements de voirie réclamés dans les quartiers Sud
- Le 14.10.19 : La corniche de Tamaris s'offre brièvement aux vélos
- Le 15.10.19 : Aux Mouissèques, ces épaves sorties des eaux
- Le 23.10.19 : Le bouillant projet à Coste Chaude mobilise plus que jamais
- Le 23.10.19 : Une plaque pour Serge Malcor
- Le 26.10.19 : La ville recense les victimes des intempéries
- Le 30.10.19 : Attention au démarchage frauduleux à Janas
- Le 05.11.19 : La souscription pour rénover la salle Aillaud est lancée

- Le 05.11.19 : Conseil Municipal - Coste Chaude, encore et encore
- Le 06.11.19 : Une arme disparaît au sein de la police municipale
- Le 06.11.19 : Les bénévoles de la sécurité civile félicités pour leur action au cœur de l'été
- Le 06.11.19 : La dominante, temple du développement durable
- Le 07.11.19 : Une nouvelle crèche multi-accueil en projet à Mar Vivo

17- Magazine la « Seynoise » N° 92

12H00, fin de la réunion du Bureau

**Prochaine réunion du Conseil d'Administration,
le samedi 14 décembre 2019 à 9h30
Restaurant « les Roches Rouges » à Fabrégas**

Secrétaire de séance :
Francis POURCHIER

Président :
Jean-Claude BARDELLI

Copies :

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale Patrick DUCHEIX**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Agence Var Matin La Seyne sur Mer**
- **M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Archives CILLSOS 2019**